

D.U. MAINTIEN ET SOINS À DOMICILE (MAD SAD)

**Responsables Universitaires : Mme le Pr S. FULLANA GIROD et
Mme le Dr A. TOURRETTE-DIALLO**

Durée : 1 an

Accès :

En formation initiale :

- Étudiants 3ème cycle de Pharmacie dont la 6^{ème} année du parcours officine est validée (i.e. pharmacien en attente de soutenance de leur thèse d'exercice).

En formation continue :

- Docteurs en pharmacie titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou d'un diplôme hors Union Européenne et inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Infirmier(e)s DE titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Préparateurs en Pharmacie, cadres de santé, membres des équipes soignantes pluridisciplinaires constituées autour des patients bénéficiant de soins à domicile titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

Critères de sélection :

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s) + copie inscription au Conseil de l'Ordre en France.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les réseaux de soin et les possibilités de prise en charge d'un maintien à domicile,
- Acquérir les compétences pour gérer du matériel médical (assurance qualité, bonnes pratiques, règles d'hygiène...),
- Connaître les principales pathologies associées au maintien et aux soins à domicile et les caractéristiques des patients concernés (gériatrie, pédiatrie, oncologie, handicap...),
- Acquérir les compétences pour dispenser les principaux matériels et dispositifs médicaux associés au maintien à domicile et aux différents abords, améliorer la prise en charge des patients,
- Connaître la législation en lien avec l'utilisation des gaz médicaux et être habilité à les manipuler c'est-à-dire acquérir les compétences pour la dispensation de l'oxygène au domicile du malade et la coordination avec les différents intervenants professionnels de santé pour pouvoir :
 - o Dispenser de façon optimale et sécurisée, conformément à la réglementation en vigueur, l'oxygène à usage médical au domicile du malade,
 - o Améliorer la prise en charge respiratoire des malades chroniques soignés au domicile après ou en alternative à une hospitalisation.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU*
Examen final écrit
Examen final oral

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 1500 euros

Renseignements :

E-mail : sophie.fullana-girod@univ-tlse3.fr; audrey.tourrette-diallo@univ-tlse3.fr